



L'espagnol, comme seconde langue vivante, est enseigné par une équipe de quatre enseignants et un(e) assistant(e) venant d'un pays hispanophone (habituellement partagé(e) avec un collège de secteur). Cette équipe pédagogique intervient pour préparer les élèves aux épreuves de première et de terminale.

Les horaires

	non euro	euro
Seconde	3 h	3 h
Première	2.5 h	3 h
Terminale	2.5 h	3 h

Les sections européennes :

Les sections européennes existent au lycée international Charles de Gaulle depuis leur création en 1992.

Les DNL (Disciplines Non Linguistiques) possibles sont :

- Les mathématiques,
- Les sciences économiques.

Les élèves qui suivent l'enseignement en section européenne pourront :

- Obtenir la mention européenne sur leur diplôme de baccalauréat,
- Passer la certification de l'Institut Cervantes proposée en classe de Seconde et de Première pour valider les niveaux A2-B1 / B1 (la certification est organisée dans l'établissement et l'évaluation est réalisée par des enseignants formés préalablement),
- L'échange PICASSOMOB avec le partenaire académique de La Rioja est proposé à certains élèves de seconde qui peuvent partir un mois chez un correspondant au mois de Juin et reçoivent à leur tour leur correspondant en Septembre pendant un mois,
- Une soirée d'intégration est organisée avec les différents niveaux des sections européennes espagnol dans un restaurant dijonnais qui propose aussi une initiation à la Salsa.

Une pédagogie de projets :

L'oral est prépondérant et une pédagogie actionnelle est mise en place afin de permettre aux élèves de devenir des utilisateurs autonomes.

La vocation européenne et internationale du lycée est confortée par des projets variés, des échanges et des partenariats.



Des projets eTwinning sont mis en place et permettent aux élèves de mener à bien des projets collaboratifs avec des partenaires européens.

Des voyages en Espagne (Barcelone, Madrid, Valence...) sont organisés et permettent une immersion linguistique, culturelle et économique.

